

**COMMUNIQUE CONJOINT**  
**REPUBLIQUE DU BURUNDI - ROYAUME DU MAROC**

Rabat, le 19 juin 2026

1. A l'invitation de S.E.M. Nasser BOURITA, Ministre des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger du Royaume du Maroc, S.E.M. Édouard BIZIMANA, Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Régionale et de la Coopération au Développement de la République du Burundi, a effectué une visite de travail au Royaume du Maroc, le 19 juin 2026.
2. Au cours de leurs entretiens, les deux Ministres ont salué le caractère exemplaire marquant les relations entre les deux pays et réaffirmé leur engagement à tout mettre en œuvre en vue de développer, intensifier et diversifier leur coopération dans les domaines prioritaires, conformément à la volonté de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, et Son Excellence le Président de la République du Burundi, Monsieur Evariste NDAYISHIMIYE.
3. S.E.M. Nasser BOURITA a salué les initiatives fortes louables de Son Excellence Monsieur le Président Evariste NDAYISHIMIYE, visant à insuffler un nouvel élan réformateur pour le développement et l'émergence de la République du Burundi. Il a également réitéré la ferme volonté du Royaume du Maroc de partager son savoir-faire et son expertise en matière de développement socioéconomique, humain et culturel afin d'accompagner le Gouvernement burundais dans sa vision Burundi pays émergent en 2040 et développé en 2060.
4. S.E.M. Édouard BIZIMANA a salué, à son tour, l'Initiative éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, dans le cadre des Etats Africains Atlantiques, en vue de faire de l'espace atlantique africain un cadre géostratégique pour une coopération et une consultation pragmatique. S.E.M. Édouard BIZIMANA a, en outre, loué l'opportunité offerte par l'Initiative Royale sur le Sahel, qui a pour but de faciliter l'accès des Etats du Sahel à l'Océan Atlantique en les reliant aux réseaux de transport et de communication de leur environnement régional.
5. Evoquant les questions régionales et internationales d'intérêt commun, Les deux Parties se sont félicitées de la parfaite convergence de leurs vues, et ont convenu de renforcer leur coordination au sein des enceintes régionales et internationales, de soutenir mutuellement leurs candidatures, et de promouvoir ensemble une vision d'une Afrique unie, intégrée, innovante et souveraine.
6. Ainsi, S.E.M. Nasser BOURITA s'est félicité de l'octroi, à la République du Burundi, de la Présidence tournante de l'Union Africaine au titre de l'année en cours, et a réitéré l'engagement du Royaume du Maroc à accompagner le Gouvernement burundais dans l'accomplissement de ce mandat.

7. A cet égard, le Chef de la diplomatie burundaise a exprimé sa profonde gratitude au Royaume du Maroc pour le précieux soutien apporté à la République sœur du Burundi, pour l'accomplissement et la réussite de cette Présidence.
8. S'agissant de la Question du Sahara, S.E.M. Édouard BIZIMANA a:
  - Réitéré la position constante de la République du Burundi en faveur de l'intégrité territoriale et de la souveraineté du Maroc sur l'ensemble de son territoire, y compris la région du Sahara ;
  - Réitéré le soutien de la République du Burundi au Plan d'Autonomie présenté par le Royaume du Maroc, comme la seule solution crédible et réaliste pour la résolution de ce différend régional ;
  - Exprimé le plein soutien de la République du Burundi aux efforts du Secrétaire Général et de son Envoyé Personnel pour faciliter et mener des négociations fondées sur le Plan d'Autonomie ;
  - Noté avec grande satisfaction, et s'est félicitée, de l'adoption de la résolution 2797 du Conseil de Sécurité, qui consacre le Plan d'Autonomie sous souveraineté marocaine comme la base d'un règlement juste, durable et mutuellement acceptable de ce différend.
9. Par ailleurs, S.E.M. Édouard BIZIMANA a félicité le Maroc pour la bonne organisation de la Conférence Ministérielle Africaine sur le Désarmement, la Démobilisation et la Réintégration (DDR) des enfants soldats, tenue le 20 novembre 2025 à Rabat, qui constitue un cadre de référence pour le renforcement de la coopération africaine et la promotion de la paix, de la stabilité et du développement sur le continent. A cet égard, le Chef de la diplomatie burundaise a exprimé la disposition de son pays à engager les démarches nécessaires en vue de la signature de la Convention relative à la prévention du recrutement d'enfants soldats et à leur réintégration, réaffirmant ainsi son engagement en faveur de la protection des droits de l'enfant et du droit international humanitaire.
10. Sur le plan de la coopération bilatérale, les deux Ministres se sont félicités de la tenue, le 12 mai 2025 à Rabat, de la 1<sup>ère</sup> Session de la Commission Mixte de Coopération Maroc-Burundi, qui a renforcé le cadre juridique de la coopération entre les deux pays avec la signature de 10 Accords et une Feuille de Route de Coopération (2025-2027).
11. Les deux Ministres ont souligné l'importance de la mise en œuvre des Accords signés, et des engagements pris, notamment à travers la mobilisation du secteur privé, la dynamisation des relations de coopération et de partenariat au développement, pour la mise à profit du capital humain et des ressources naturelles dont regorgent les deux pays.
12. De surcroît, S.E.M. Édouard BIZIMANA a exprimé ses sincères remerciements à S.E.M. Nasser BOURITA pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé, tout en soulignant la détermination de la République du Burundi à intensifier de tels échanges, afin approfondir le partenariat stratégique qui le lie au Royaume du Maroc.

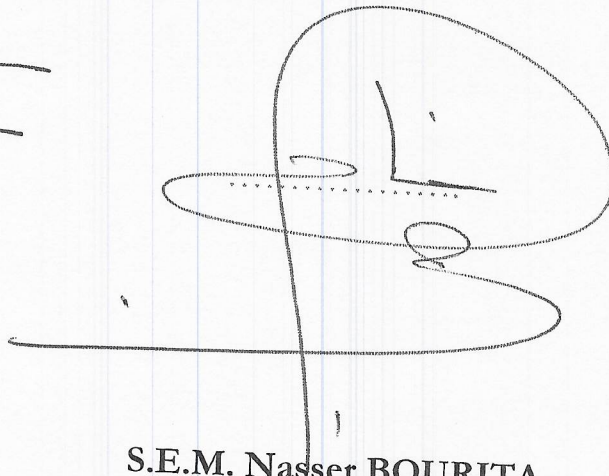
Fait à Rabat, le 19 juin 2026, en deux exemplaires originaux en langue française, les deux textes faisant également foi.

Pour  
le Gouvernement  
de la République du Burundi

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'E. Bizimana', with a horizontal line extending to the right and a dotted line below it.

**S.E.M. Édouard BIZIMANA**  
Ministre des Affaires Etrangères, de  
l'Intégration Régionale et de la  
Coopération au Développement

Pour  
le Gouvernement  
du Royaume du Maroc

A large, stylized handwritten signature in black ink, with a prominent loop at the top and a long horizontal stroke at the bottom, with a dotted line below it.

**S.E.M. Nasser BOURITA**  
Ministre des Affaires Étrangères, de la  
Coopération Africaine et des Marocains  
Résidant à l'Étranger